



Garde alternée : trajet aller retour

Par **cindy_old**, le **18/06/2007** à **14:11**

URGENT

Je dois récupérer mon fils âgé de 4 ans le vendredi soir et le retourner chez sa maman le dimanche soir 1 w-end sur 2. Sur le jugement, il est noté que le papa a la charge des trajets. Seulement, en cas d'impossibilité puis-je demander à mon amie de récupérer l'enfant chez sa maman. Mon ex-femme me l'interdit!

Elle me dit que si ce n'est pas moi qui me présente au domicile elle ne laisse pas l'enfant partir. En a t'elle le droit?

L'autorité parentale est 50/50 pour chaque partie. Merci